



AFRITAC de l'Ouest

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



La Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest

Parution Numéro 27 – juin 2020

Sommaire

<i>Vue d'ensemble</i>	1
<i>Activités par domaine</i>	2
<i>Actions de formation</i>	17
<i>Les cours en ligne du FMI</i>	18
<i>Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en mars 2020</i>	19
<i>Activités à venir</i>	20

Vue d'ensemble

Les pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest à l'instar de plusieurs pays du monde font face à une crise sanitaire et économique sans précédent. La crise sanitaire liée à la propagation de la Covid 19 entrainera une baisse significative de l'activité économique dans la région qui s'explique par la combinaison de plusieurs chocs, notamment le cout des mesures de lutte contre la maladie, la détérioration de l'environnement extérieur et le resserrement des conditions de financement.

En soutien à ses membres, le FMI a réagi promptement face à la crise en proposant des mesures de politiques économiques à ses Etats membres, en mettant en place les mécanismes d'appui financier d'urgence, de soutien aux pays à faible revenu et en apportant l'assistance technique adéquate pour le renforcement des capacités des pays et institutions pendant la crise sanitaire et pour la reprise des économies.

Le staff d'AFRITAC de l'Ouest a adopté le télétravail et continue d'assister les pays membres par des appuis à distance, des séminaires et des contacts réguliers. Ces activités sont menées en étroite coordination avec les Départements du FMI. Le plan de travail pour l'exercice 2020 - 2021 de l'AFRITAC de l'Ouest ayant été conçu avant l'émergence de la Covid-19, des changements sont à prévoir pour répondre aux nouvelles priorités de nos membres. Toutefois, il ressort que les



objectifs à moyen terme des administrations restent d'actualité et l'AFRITAC de l'Ouest continue d'appuyer ses pays membres par des missions à distance. Depuis mars dernier, le centre a ainsi conduit quatorze activités à distance au profit de ses pays membres, et ce nombre est en augmentation pour le premier trimestre de la nouvelle année fiscale.

Cette vingt-septième parution de la Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest couvre les activités organisées par le Centre du 1er janvier au 30 avril 2020.

Activités par domaine

Administration douanière

AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.

Conseiller résident en administration douanière



Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. Ahmed Boilil a été conseiller résident en techniques douanières au Togo dans le cadre d'un projet BAD. Il a été également conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant il a été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie.

Sénégal – Appui au suivi et au contrôle des exonérations et des admissions temporaires et à l'utilisation effective de l'application de gestion des régimes économiques douaniers (GRED) du 13 au 24 janvier 2020.

L'assistance technique fournie par le Centre a couvert (1) l'évaluation du niveau de mise en œuvre du plan d'actions de février 2019 portant sur le renforcement des actions de contrôles après dédouanement des exonérations ; et (2) l'accompagnement de l'opérationnalisation de l'application GRED en vue de son utilisation pour la gestion effective des régimes d'exonération et d'admissions temporaires. La mission a noté un bilan globalement positif avec une nécessité d'améliorer le suivi en interne des mesures préconisées par les missions successives. Pour la deuxième année consécutive, les dépenses fiscales sont inférieures aux quatre dernières années. Les catégories avitaillement navires et code des investissements ont les baisses les plus significatives. Les exonérations relevant des droits suspendus et les franchises exceptionnelles ont par ailleurs considérablement augmentées. Afin d'accompagner efficacement les mesures d'ajustement préconisées, un plan d'actions a été proposé.

Mauritanie – Renforcement du contrôle de la valeur et du contrôle après dédouanement par l’exploitation des bases de données miroir du 9 au 17 janvier 2020.

L’appui visait à évaluer l’état des lieux du plan d’actions défini précédemment, le degré d’appropriation de la méthode des analyses miroir et les améliorations à apporter afin de la rendre opérationnelle. Les travaux ont permis de noter que l’application des analyses miroir n’est pas encore opérationnelle. Les difficultés en matière de recrutement n’ont pas permis de recruter de statisticien, ce qui a conduit à geler la mise en place de la cellule chargée de l’analyse et de l’exploitation des données miroir. Le module contentieux mis en production dans SYDONIA en 2018 est peu utilisé. Seulement 65 déclarations ayant fait l’objet d’un contentieux ont été saisies dans le module contentieux de SYDONIA World. Cela ne permet pas d’exploiter les données relatives aux infractions constatées et d’alimenter le système d’analyse de risque pour une meilleure sélectivité des contrôles. La mission recommande de rendre bloquant le remplissage du module contentieux pour toute contre-écriture portant sur la valeur, l’espèce, la quantité, le poids ou l’origine, afin de garantir l’utilisation de ce module par les vérificateurs constatant des infractions douanières. Par ailleurs, la mission préconise que les états initiaux des déclarations soient historisés et facilement accessibles afin de pouvoir les confronter aux états finaux dans le cas où des contre-écritures auraient été réalisées sans être accompagnées d’un contentieux. Mis en production en 2017, l’utilisation du module « Valeur » ne couvre toujours que près de 20% des valeurs des importations de mise à la consommation directe en 2019 (21% des droits et taxes collectés au cordon douanier). Des mesures ont été préconisées lors de cette mission et doivent être mises en place rapidement. Ces mesures, synthétisées dans un plan d’actions garantiront une meilleure performance des douanes mauritaniennes en matière de contrôle après dédouanement.

Administration fiscale

L’AFRITAC de l’Ouest concentre son appui sur l’amélioration de la gestion du risque et le renforcement des principales fonctions de l’administration fiscale.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Nicolas Hiol soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d’experts du FMI, il avait déjà eu l’occasion de mener différentes missions d’assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

Togo - Renforcement des fonctions fiscales clés de l'Office togolais des recettes (OTR) du 27 janvier au 7 février 2020.

La mission de l'AFRITAC de l'Ouest a permis de constater les progrès réalisés en 2019, notamment (1) le dépassement de 47,8% des recettes mobilisées par les deux nouveaux Centres des impôts des moyennes entreprises (CIME) par rapport aux résultats affichés en 2018 par la structure ayant assuré par le passé la gestion de ces contribuables, ainsi que (2) l'amélioration à hauteur de 23% du nombre de déclarations payantes de la Direction des grandes entreprises. Il est néanmoins apparu que les CIME ne disposent toujours pas de plans de travail, peinent à animer efficacement leurs activités et sont privés du soutien de l'administration centrale. Pour aider les responsables de ces centres à optimiser leurs performances, un modèle de plan de travail leur a été proposé et sa mise en œuvre a été engagée. L'accompagnement des activités entamées lors des missions précédentes a été poursuivi et a permis entre autres de préparer l'automatisation de la gestion de l'immatriculation et des répertoires.

Togo-Participation à la mission post-TADAT¹ du Département des finances publiques (FAD) du 16 mars au 3 Avril 2020.

La mission conduite par FAD, délivrée à distance pour cause de COVID-19, a identifié 3 priorités stratégiques de réformes à mettre en œuvre par l'OTR au regard des résultats de son évaluation TADAT d'août 2019 (modernisation de l'immatriculation, de la gestion de l'information et de la gouvernance des opérations fiscales), avant de proposer leur déclinaison opérationnelle pour la période 2020/2021, ainsi qu'une grille de mesures visant à répondre à très court terme aux risques induits par le COVID-19 (protection sanitaire des agents et des contribuables, sauvegarde de la trésorerie des entreprises et riposte post épidémie).

Conseiller résident en administration fiscale



M. Michel Bua a une longue expérience dans le contrôle fiscal où il a occupé différentes fonctions. Avant de rejoindre le département des finances publiques du Fonds Monétaire international, Michel Bua a travaillé pour le Ministère français des finances et celui des Affaires étrangères.

Burkina Faso – Mission de suivi de la mise en œuvre du plan de modernisation de l'administration fiscale du 20 au 31 janvier 2020.

¹ Outil d'évaluation des administrations fiscales

La mission avait pour objet de faire le point sur l'état d'avancement des plans de réforme des administrations fiscale et douanière et sur la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD de 2018. La mission a pu constater que malgré une longue grève des personnels du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement au cours des quatre premiers mois de 2019, la performance de la Direction générale des impôts (DGI) s'est améliorée de 0,8 point de PIB en 2019. Les progrès enregistrés proviennent principalement d'une utilisation accrue du système informatique (SINTAX) qui est désormais utilisé par la plupart des unités opérationnelles et de l'extension de l'offre de procédures électroniques aux contribuables : le dépôt des déclarations et le paiement électroniques sont désormais systématisés pour les grands contribuables. Cependant, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour renforcer les performances de la DGI. Certaines des faiblesses identifiées dans les fonctions essentielles de l'administration fiscale par la mission FAD de 2018 persistent et, dans certains cas, se sont aggravées. Celles-ci concernent notamment : 1) les obligations des contribuables ne sont pas suffisamment respectées et contrôlées ; 2) le recouvrement des arriérés d'impôts n'est toujours pas efficace ; 3) le manque de progrès dans les procédures fiscales pour les micro-contribuables ; et 4) les remboursements de TVA ne sont pas effectués comme requis. Le pilotage de l'administration fiscale doit être renforcé pour pallier ces faiblesses. Pour renforcer la performance de la DGI, la mission a formulé des recommandations détaillées dans trois domaines prioritaires : 1) concentrer la stratégie globale sur l'amélioration du respect des obligations fiscales 2) consolider la structure organisationnelle et 3) contrôler plus efficacement la chaîne des opérations. Les autorités ont exprimé leur vif intérêt pour un projet de mobilisation des recettes financé par le Trust Fund (RMTF). La mission a eu des réunions productives avec des représentants du secteur privé et avec plusieurs donateurs qui soutiennent les réformes de l'administration des revenus au Burkina Faso : Canada, Danemark, Luxembourg, Suisse, BAD, UE, GIZ, USAID.

Sénégal – Lancement et accompagnement de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme du 17 au 27 février 2020.

Cette mission effectuée en coordination avec la division des politiques fiscales du FMI avait pour objet de fournir des commentaires détaillés sur le projet de document des autorités pour une stratégie de revenus à moyen terme (MTRS), ainsi que sur le processus organisationnel de mise en œuvre de cette stratégie. Les commentaires ont été émis à travers une série de notes et un séminaire a été organisé avec l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre de cette stratégie y compris les partenaires techniques et financiers. La mission a pu constater la forte appropriation de la stratégie par les autorités. Les notes ont été établies sur la base des rencontres de la mission avec les représentants du groupe de travail ayant contribué à l'élaboration de la stratégie ainsi que sur la base des données recueillies avant et pendant la mission. Elles ont été

rédigées sous forme d'observations et de suggestions. La MTRS sénégalaise prévoit de réaliser d'augmenter la pression fiscale de quatre points de PIB en quatre ans, passant de 16% du PIB en 2020 à 20% du PIB en 2023. Au cours de la période, les mesures de politique fiscale recommandées devraient augmenter de 1,2 point de PIB, tandis que les mesures administratives de recettes devraient générer les 2,8 points de PIB restants.

Incidence de la crise COVID 19 sur le programme des activités.

Trois missions prévues auprès d'administrations fiscales en mars et avril 2019 ont dû être annulées (Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie) en raison des restrictions de voyages prises début mars visant à freiner la propagation de l'épidémie.

Des conseils et recommandations ont été adressés aux administrations fiscales des pays de la Sous-région pour les aider à mieux faire face à la crise sanitaire. Ces derniers ont par ailleurs fait part des mesures prises pour soutenir l'économie et assurer la continuité des opérations. Les échanges conduits avec certaines administrations fiscales ont permis de définir les modalités d'un accompagnement à distance et l'adaptation en conséquence du programme d'activités de l'année fiscale 2021.

Gestion des finances publiques

Dans ce domaine AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.

Conseiller résident en Gestion des dépenses publiques-aspect budget



M. Bacari Koné a passé dix ans au département des Finances publiques du FMI où il a travaillé en qualité d'économiste principal avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2017.

Bénin – Appui à l'identification, l'analyse et la gestion des risques budgétaires du 6 au 17 janvier 2020.

L'appui d'AFRTAC de l'Ouest a permis de renforcer les capacités des autorités pour identifier, analyser, déclarer et suivre les risques budgétaires. Il a sensibilisé les autorités à la définition et aux sources des risques budgétaires, y compris à travers un séminaire de renforcement des

capacités d'une demi-journée qui a regroupé trente-cinq participants des administrations centrales concernées et des entreprises publiques ; il les a assistés à identifier les principaux risques budgétaires auxquels le Bénin est exposé et les moyens efficaces de les suivre et de les gérer. Il les a aussi aidés à préparer un plan d'action détaillé pour l'élaboration d'une déclaration complète des risques budgétaires d'ici la fin de l'année en cours pour la prochaine année fiscale.

Sénégal – Audit de la chaîne de la dépense du 10 au 21 février 2020.

Cette mission conjointe de l'AFRITAC de l'Ouest (AFW) et du Département des Finances Publiques (FAD) du FMI a assisté les autorités à analyser l'organisation actuelle de la chaîne d'exécution de la dépense, notamment l'identification de contrôles redondants et autres faiblesses de la chaîne et la définition d'une démarche pour les éliminer. La mission a par ailleurs organisé un séminaire sur les expériences internationales en matière de réformes de l'exécution budgétaire et la chaîne de la dépense en vue de les adapter à l'environnement du budget-programme qui a regroupé 21 participants en provenance des principales structures impliquées dans la chaîne et a discuté des défis de la réforme de la chaîne de la dépense au Sénégal. Elle a fait des recommandations pour la mise en place (le cas échéant de manière progressive) d'un dispositif rationnalisé et adapté à l'exécution du budget en mode programme, au regard des bonnes pratiques dans la sous-région et sur le plan international. Elle a notamment proposé un dispositif et des procédures d'exécution visant à améliorer l'équilibre entre la fluidité et la sécurité de la chaîne de la dépense en appui à une mise en œuvre réussie du budget-programme.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor



Marie-Christine Uguen a exercé des fonctions de cadre supérieure à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine de la dépense publique, de la comptabilité et des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en 2018.

Bénin – Appui à la préparation du bilan d'ouverture et l'opérationnalisation de trois normes comptables du 13 au 24 janvier 2020.

La mission avait pour objectif de faire l'état d'avancement de la réforme comptable et appuyer l'opérationnalisation de 3 normes comptables portant respectivement sur les immobilisations corporelles, les participations financières de l'Etat et les dettes financières. A la demande des autorités, la mission a étendu ses travaux à la définition de la stratégie du bilan d'ouverture 2021 de tous les postes du bilan. Les travaux ont permis de noter que l'assainissement des comptes et la fiabilisation de la balance générale des comptes sont en cours et pourront être finalisés d'ici la fin 2020; des textes juridiques et réglementaires permettant la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés sont disponibles mais restent à adopter officiellement notamment le recueil des normes comptables, le plan comptable de l'Etat (PCE) dans sa version actualisée ; le

nouveau logiciel de gestion des finances publiques appelé ‘SIGFP’ est en cours d’expérimentation durant l’année 2020, sur l’exécution budgétaire en mode programme et la tenue de la comptabilité en droits constatés. La mission a animé un atelier technique de 2 jours sur la mise en œuvre de 3 normes comptables et leur application concrète pour le bilan d’ouverture 2021, afin de renforcer les capacités d’une vingtaine de participants sur les immobilisations corporelles, les dettes financières et les participations financières de l’Etat. Plusieurs points de vigilance sur la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et le bilan d’ouverture 2021 ont été énumérés et des pistes de solution ont été identifiées pour préparer le bilan d’ouverture 2021 avec notamment la rédaction d’un projet d’instruction comptable portant sur la préparation du bilan d’ouverture de l’Etat.

Cote d’Ivoire – Participation à une mission du Département des finances publiques sur l’appui à la consolidation du compte unique du Trésor et à l’amélioration de la gestion de la trésorerie du 28 janvier au 11 février 2020.

L’appui a permis de (i) faire un diagnostic du cadre institutionnel de la gestion de la trésorerie et du compte unique du trésor et (ii) identifier des recommandations sur l’amélioration des processus et outils de gestion de la trésorerie et sur la consolidation en cours du compte unique du Trésor. La mission a établi une douzaine de recommandations prioritaires sur la base d’un comparatif des meilleures pratiques internationales en matière de gestion de trésorerie et de compte unique du Trésor.

La mission a également animé un atelier technique réunissant une vingtaine de personnes afin de renforcer les capacités en matière de prévisions de plan de trésorerie.

Gestion de la dette et développement des marchés financiers

AFRITAC de l’Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l’amélioration de l’information sur la dette publique, renforce les capacités d’analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d’État de l’UMOA.

Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers



Avant de rejoindre AFRITAC de l’Ouest en septembre 2019, M. **Soltani Chaker** a été, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre (Centre qui couvre 9 pays de l’Afrique centrale). Auparavant, M. Soltani a occupé divers postes au sein du Ministère des Finances tunisien, il a été nommé Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006.

Sénégal – Renforcement du cadre institutionnel de la gestion de la dette du 13 au 24 janvier 2020.

La mission avait pour objectif d'appuyer les autorités en vue de renforcer le cadre institutionnel de gestion de la dette et améliorer la coordination des activités de la dette entre les différents acteurs nationaux. Les travaux de la mission ont permis de (i) faire un diagnostic du nouveau dispositif institutionnel mis en place pour la gestion de dette ; (ii) examiner le texte portant création et attributions du Comité National de la Dette Publique (CNDP) et discuter sur les modifications et les mises à jour à apporter audit texte ; (iii) assister les autorités à identifier les modalités pratiques à mettre en œuvre en vue de rendre le CNDP opérationnel ; et (iv) assister les autorités à élaborer un manuel de procédures pour les activités du CNDP en vue de formaliser le rôle de ce Comité dans la coordination des activités de la dette et son implication dans le processus de mobilisation des emprunts et de gestion de la dette. Au terme de la mission, un projet de décret révisé relatif à la création et l'organisation du CNDP ainsi qu'un projet de manuel des procédures du CNDP ont été préparés.

Mauritanie – élaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme - SDMT- du 19 au 28 février 2020.

Cette mission d'assistance technique et de formation a permis d'appuyer les autorités sur la formulation de la stratégie de gestion de la dette publique et en particulier l'appropriation du processus de développement de la SDMT et l'utilisation de l'outil quantitatif SDMT du FMI / Banque Mondiale. Les cadres des structures de la chaîne de gestion de la dette publique du Ministère des finances, du Ministère de l'économie et de l'industrie et de la Banque Centrale de Mauritanie, ont été les principaux bénéficiaires de cette formation.

La mission a discuté avec les participants les différentes étapes de l'élaboration de la SDMT, les préalables techniques et institutionnels pour réussir l'élaboration et la mise en œuvre d'une SDMT réaliste et crédible et le contenu du document ou rapport de présentation et de communication de la SDMT.

Niger – Le reporting de la dette publique du 17 au 28 avril 2020.

Cette mission exécutée à distance dans le contexte Covid-19, visait à assister les autorités à améliorer le reporting de la dette. Elle visait en particulier à appuyer la direction de la dette dans ses efforts de mise en place d'un site web pour la dette publique.

La mission a permis d'assister la direction de la dette à : (i) préparer les termes de référence relatifs au contenu et à la structure d'un site web sur le reporting de la dette ; (ii) identifier les indicateurs, les rapports, les informations et les données de la dette publique les plus pertinents à publier sur ce site web ; (iii) proposer le format des documents et informations à publier sur le site web ; (iv) recommander la fréquence de mise à jour des documents et informations publiés;

et (v) proposer un modèle de présentation de ces informations et documents en fonction de leur nature, de leur importance et du public ciblé;

Statistiques de finances publiques

L'axe central de l'assistance technique est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s'agit en premier lieu des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.

Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Nicolas KACOU** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

Guinée – Travaux d'affinement des statistiques de l'administration centrale budgétaire et élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014 du 21 au 31 janvier 2020.

L'appui du centre a permis de faciliter l'exploitation du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et des autres tableaux du cadre d'analyse minimum via la production des statistiques sur la base de la nouvelle nomenclature, pour le suivi des critères du programme économique et financier. Les travaux délocalisés au sein des services de la direction nationale du budget ont permis d'exploiter le système d'informations érigé autour de la nouvelle nomenclature budgétaire. En vue de faciliter aussi bien la conception que l'exploitation des statistiques, la mission a proposé une nouvelle architecture du TOFE aux autorités et techniciens. Cette nouvelle situation produite aura l'avantage de faciliter la migration du TOF aux normes du MSFP 2014. En effet, les rubriques de ce nouvel cadre et leurs définitions sont conformes à celles du MSFP 2001.

Relativement aux autres tableaux du cadre d'analyse minimum, Les séances de travail ont consisté en une clarification des tableaux et en la définition commune d'une méthodologie de compilation des statistiques. Le centre a procédé, en collaboration avec les différents acteurs, à l'identification des sources de données ainsi qu'en la responsabilisation des structures en charge de la production des données primaires et d'une structure en charge de la compilation des statistiques.

S'agissant de l'élargissement du champ de couverture des statistiques à l'ensemble des sous-secteurs de l'administration publique, le centre a mis l'accent sur la sensibilisation des premiers

responsables des structures en charge de la gestion et du suivi des opérations de la sécurité sociale, des collectivités locales et des unités extra budgétaires. Ces travaux ont permis de produire le TOF du sous-secteur de la sécurité sociale et définir une méthodologie de travail avec les différents acteurs dont les compilateurs des statistiques, pour la couverture du secteur public.

Statistiques du secteur réel

AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).

Conseiller résident en Statistiques du secteur réel



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, **M. Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal pendant 10 ans.

Cote d'Ivoire – Appui aux travaux de rebasage des comptes nationaux du 13 au 17 janvier 2020.

Cette mission était consécutive à une série d'appuis du 18 au 29 novembre 2019 puis du 16 au 28 décembre 2019. Pour mémoire, en septembre 2019, l'Institut national de la statistique (INS) avait partagé les résultats de ses travaux de rebasage qui avaient fait l'objet de remarques venant des partenaires techniques. L'INS a par la suite organisé à Jacqueville des ateliers de travail réunissant les partenaires techniques afin d'avancer sur la finalisation des comptes rénovés. Aussi, l'appui du mois de janvier 2020 a permis de finaliser plusieurs années de comptes dont l'année de base 2015 et les années courantes 2016-2018. Les principales difficultés résidaient dans la réconciliation entre les ressources et les emplois en particulier la dépense de consommation finale (CF) des ménages. L'INS a exploité les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) qui fournissaient un niveau beaucoup plus élevé de la CF des ménages comparativement à la série des enquêtes sur le niveau de vie (ENV 1998, 2002, 2008 et 2015). Il faut noter en particulier la dépense en services de restauration qui a enregistré une forte augmentation.

Sénégal – Appui aux comptes financiers et aux comptes nationaux du 20 au 31 janvier 2020.

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) a reçu un appui d'AFW, du 20 au 31 janvier 2020. Cet appui visait trois axes : les comptes financiers, les comptes nationaux annuels (CNA) et les comptes nationaux trimestriels (CNT). L'ANSD projette de mettre à disposition de ses utilisateurs les comptes financiers qui complètent la séquence des comptes nationaux. Ces comptes financiers vont renforcer la cohérence des comptes nationaux en imposant comme contrainte l'égalité entre leur solde (capacité ou besoin de financement) et celui du compte de capital de même nom. La mission a aidé à développer des tables de passage des sources de données (DSF, statistiques de finances publiques, balance des paiements, etc.) vers les opérations financières du *Système de comptabilité nationale 2008*. S'agissant des comptes nationaux, la mission est revenue avec les cadres de l'ANSD sur le calcul du déflateur des taxes de 2017. Elle a également insisté sur le comportement des variations de stock (chainées aux prix d'une année de référence) notamment des produits agricoles qui ne changent pas de signe entre 2014 et 2018. Enfin, sur les CNT, la mission a noté les progrès réalisés par l'ANSD avec l'établissement d'un tableau des ressources et des emplois trimestriel à partir d'une maquette fournie par une mission antérieure.

Togo – Appui aux travaux de rebasage des comptes nationaux du 27 au 31 janvier 2020.

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a réuni les partenaires techniques, du 27 au 31 janvier 2020, lors d'un atelier d'examen des résultats de ses travaux de rebasage des comptes nationaux. A l'issue de l'atelier, l'INSEED et les partenaires techniques ont signé un aide-mémoire sanctionnant les travaux. Il est à noter la bonne qualité des travaux et des présentations réalisées par l'INSEED. Toutefois, des vérifications supplémentaires, la rédaction d'une note d'analyse des comptes de l'année de base et la finalisation des travaux des comptes de l'année 2017 en plus de ceux de l'année de base 2016 ont été recommandées avant de procéder à la publication des résultats. Les vérifications demandées concernaient les comptes d'exploitation par activité, les taux de marges, les ratios de consommation des produits agricoles en particulier, les méthodes d'établissement du tableau des entrées intermédiaires, le traitement de l'exhaustivité des déclarations statistiques et fiscales, etc.

Supervision bancaire

Le champ d'intervention du domaine est axé sur des missions de renforcement de la supervision bancaire, sous ses différents aspects, dont la mise en conformité avec les principes du Comité de Bâle pour un contrôle bancaire efficace et la transposition des accords internationaux dits de Bâle III. Le Centre intervient également afin d'adapter la réglementation et renforcer la supervision des entités du marché financier régional.

Conseiller résident en supervision bancaire



Avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Éric Lemarchand** était chef de mission à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) à la Banque de France.

Secrétariat général de la commission bancaire de l'UMOA - Risque de crédit du 20 au 31 janvier 2020.

L'AFRITAC de l'Ouest a conduit, deux actions de formation consacrées au risque de crédit et au contrôle des aspects relatifs à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB/FT) respectivement du 20 au 24 janvier 2020 et du 27 au 31 janvier 2020. Ces deux sessions ont notamment permis aux agents affectés au contrôle sur place de développer leurs compétences dans ces domaines. La session relative au risque de crédit a permis de former les contrôleurs sur place aux problématiques de l'appréciation du risque de crédit par le superviseur et celles et celle sur la LCB/FT de compléter la méthodologie utilisée par les équipes du SGCBU pour la réalisation de leurs contrôles.

Guinée – Réforme comptable et reporting du 3 au 5 février 2020

Le centre a participé au séminaire de présentation du nouveau plan comptable et des nouveaux états de reporting organisé par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) à l'attention des banques guinéennes. Le Conseiller-résident a exposé les principales caractéristiques de la réforme et ensuite participé à une discussion technique sur les nouveaux documents de reporting pour répondre aux questions et aux interrogations des banques. Le nouveau dispositif a maintenant vocation à être mis en œuvre à court terme en Guinée. Ce séminaire a rassemblé plus de trente participants, principalement les responsables financiers et informatiques des banques.

Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UMOA) – la transition vers les normes internationales d'information financière (IFRS) pour les établissements de crédit de l'UMOA du 19 au 28 février 2020.

Les travaux de la mission ont principalement consisté à examiner les options envisageables concernant les modalités de transition vers le standard IFRS. La mission a exposé en détail le cadre européen de reporting en IFRS des banques sachant que l'une des premières étapes devra consister à définir le contenu attendu des états financiers établis selon les normes IFRS. L'expérience de la transition vers IFRS 9 dans plusieurs juridictions anglophones d'Afrique a également été évoquée ainsi que la nécessité pour le superviseur de formuler des exigences minimales concernant les modalités opérationnelles de calcul des pertes attendues qui constitue un point très innovant pour les banques de la région.

Union Monétaire des Etats de l’Afrique de l’Ouest (UMOA) – la révision des normes prudentielles des Sociétés de Gestion et d’Intermédiation (SGI) du 1^{er} au 15 avril 2020.

Dans le cadre d’une mission à distance rendue nécessaire par le contexte sanitaire, le Centre est intervenu auprès du Conseil Régional de l’Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) pour finaliser la rédaction des normes prudentielles révisées que devront appliquer les Sociétés de Gestion et d’Intermédiation. Outre un projet de règlement, le format des futurs états de reporting a également été conçu au cours de la mission en concertation avec les autorités.

Mauritanie – Réforme prudentielle- avril 2020

Dans le cadre d’une mission à distance rendue nécessaire par le contexte sanitaire, deux experts ont assisté la Banque Centrale de Mauritanie pour l’analyse des déclarations prudentielles établies sous un nouveau format prenant en compte les dispositions pertinentes pour la Mauritanie des normes internationales de solvabilité et de liquidité. La Mission a, en particulier, cherché à évaluer l’impact sur la liquidité des banques de la survenue de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture du pays.

Pour mémoire, en février 2020, un atelier sur la cybersécurité en milieu financier a été organisé par le FMI en Mauritanie (voir encadré).

« Cybersécurité en milieu financier en Mauritanie »,



C'est sur ce thème que le Département des Marchés Monétaires et de Capitaux (MCM) du FMI est intervenu le lundi 24 février 2020 à l'attention des décideurs des banques commerciales de Mauritanie.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), relative à la mise à niveau de la résilience des institutions financières mauritaniennes vis-à-vis des risques informatiques et cyber.

Les cyber-attaques ont pris une dimension systémique qui menace la stabilité financière de tous les pays. La lutte contre ce nouveau type de risque suppose, dans un premier temps, la sensibilisation des acteurs puis la mise en place d'outils de surveillance et de contrôle au sein des établissements et, enfin, la mise en place d'une législation adéquate et d'une supervision active.

L'assistance technique effectuée par MCM vise à doter la Mauritanie d'une réglementation prudentielle plus spécifique sur le risque informatique et la cybersécurité des établissements financiers sachant que ces sujets entrent dans le champ plus large de la réglementation sur le contrôle interne et la gestion

des risques des institutions financières.

Analyse macro-budgétaire

Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.

Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire



M. Djoret Biaka Tedang a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage

macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision dans son pays.

Mauritanie – Renforcer l'appropriation du modèle et de la pratique du cadrage macroéconomique et budgétaire du 7 au 17 janvier 2020.

La mission a animé un atelier de travail de 5 jours réunissant l'ensemble des services impliqués dans le cadrage macroéconomique et budgétaire (Direction de la prévision et de l'analyse économique (DPAE), Direction de la prévision, des études et des réformes (DPER) direction de la préparation des lois de finances, direction générale du Trésor, Direction générale des Impôts, Banque Centrale de Mauritanie, etc.). L'atelier a permis aux acteurs de prendre connaissance du modèle macroéconomique mis en place précédemment mais aussi de percevoir les défis quant à son utilisation.

La mission a contribué à la révision du projet d'arrêté instituant un Comité conjoint de cadrage macroéconomique et budgétaire. En matière de pratique de cadrage macroéconomique, le principal défi à court terme reste la clarification et la formalisation du cadre institutionnel pour les travaux de cadrage macroéconomique et budgétaire.

Les travaux en atelier et les échanges ont débouché sur une feuille de route actualisée pour la poursuite de l'appropriation du modèle et son affinement.

Burkina Faso - Renforcer le dispositif et les outils de prévision des recettes du 20 au 31 janvier 2020.

La mission avait pour objectif de contribuer au renforcement des outils et techniques de prévision des recettes fiscales et d'évaluer le processus organisationnel en place. La mission a animé un atelier réunissant l'ensemble des acteurs en matière de prévisions macroéconomique et budgétaire qui a alterné les aspects théoriques (sur les concepts, les outils, les données, etc.) et pratiques (organisation, calendrier, etc.) durant lequel l'état des lieux a été examiné et des recommandations formulées en vue de renforcer et d'améliorer le processus de prévision des recettes. Les discussions ont abouti à la rédaction d'une note méthodologique qui précise certaines notions et concepts à prendre en considération en vue d'améliorer le processus de prévision des recettes. La note méthodologique comprend aussi une proposition de calendrier commun aux différentes parties prenantes. L'atelier a aussi permis de préciser un plan d'actions visant le raffinement des techniques de prévision des recettes et une meilleure intégration du processus de prévision dans le cadre plus général de la préparation du budget et du cadrage macro-budgétaire.

Niger- Vers une gestion active des risques budgétaires, du 12 au 25 février 2020

La mission, réalisée avec FAD a débouché sur une proposition des recommandations visant à initier un processus vertueux de gestion active des risques budgétaires et un plan d'actions pour les mettre en oeuvre. Elle a fait le constat que des pratiques naissantes d'identification, d'analyse et de gestion de certains risques budgétaires ont été adoptées par les autorités. Un inventaire des risques budgétaires importants au Niger a été dressé et des méthodes d'analyse des risques



macroéconomiques mis en évidence. De même une proposition pour une grille d'analyse des risques budgétaires a été faite. La mission a animé un atelier de formation sur la fonction macro-budgétaire et sur la gestion des risques budgétaires les 19 et 20 février, en présence de 33 cadres issues d'institutions représentées au Comité cadrage. Enfin, la mission a proposé des pistes pour renforcer la communication sur les risques budgétaires et la création d'un cadre institutionnel approprié, sous forme d'un comité « DPBEP et Risques Budgétaires ».

Sénégal – Appui à l'élaboration d'un modèle macroéconomique basé sur le Tableau des Ressources et des Emplois du 24 février au 6 mars 2020.

Les travaux visaient à appuyer le processus d'élaboration d'un modèle à base de Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) engagé par la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE). La mission a été organisée sous forme d'un atelier avec la participation d'une douzaine de cadres de la DPEE, de la Direction Générale du Budget (DGB) et de la Direction de la Planification. L'atelier s'est déroulé essentiellement sous forme d'échanges pratiques sur les travaux réalisés et prévus par la DPEE et de propositions faites par les experts concernant les procédures de projection des TRE et leurs liens avec les autres modules du modèle. La mission a permis de noter que la pratique de cadrage macro budgétaire s'adapte progressivement au calendrier de préparation du budget programme. Le nouveau modèle macroéconomique comprendra les quatre comptes (Secteur réel, TOFE, Balance de Paiement et Monnaie). Il intégrera également, dans des modules spécifiques, l'exploitation prévue du gaz naturel et du pétrole brute. Cependant, l'analyse du modèle montre un certain nombre de points d'améliorations avant sa finalisation.

Actions de formation

« L'importance des statistiques de finances publiques dans la conduite et l'évaluation des politiques budgétaires », Abidjan, du 13 au 17 janvier 2020.

Le séminaire qui a vu la participation des premières autorités des ministères de l'économie et des finances ainsi que du budget a permis de renforcer les connaissances des participants sur les

normes et principes du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 et sa version révisée de 2014 notamment le champ de couverture des statistiques de finances publiques, le cadre analytique ; peaufiner les capacités d'analyse des principaux soldes et agrégats ; mieux apprécier l'efficacité de la politique budgétaire et de la dépense publique en particulier. Les travaux ont également contribué à mettre à la disposition des plus hautes autorités des ministères de l'économie et des finances ainsi que du budget, des outils et connaissances pour l'exploitation des statistiques de finances publiques produites notamment le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) selon le MSFP 2014.

« Séminaire régional sur la fonction budgétaire et l'organisation des directions des budgets face aux défis des réformes économiques et des finances publiques », Dakar, du 24 au 28 février 2020.

Le séminaire a enregistré la participation des 8 pays de l'UEMOA, de la Guinée, de la Mauritanie, des Comores et de Madagascar. Un représentant de la société civile de l'Afrique de l'Ouest a également pris part aux travaux qui ont porté sur quatre (4) thèmes déclinés comme suit :



1. Mutation de la fonction budgétaire dans le contexte de budget de programme ;
2. Nouveaux outils et méthodes de gestion budgétaires ;

3. Fonction budgétaire et la gestion des risques budgétaires ;

4. Mise en œuvre et Suivi des programmes économiques et financier.

Lors des différents exposés, les principales innovations en matière de gestion des finances publiques introduites par les lois organiques relatives aux lois de finances (LOLF) ont été rappelées.

À l'issue des présentations et des échanges d'expériences des pays, les travaux en groupes qui ont suivi ont permis de faire des recommandations pour ; (i) l'optimisation des structures des DGB face aux enjeux de la mise en œuvre du budget-programme ; (ii) l'amélioration des cadrages macroéconomiques dans les pays participants ; et (iii) la mise en œuvre de mesures de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des administrations en charge de la conduite du processus de réforme des finances publiques. Il ressort globalement des travaux qu'il n'y a pas de modèle idéal, ainsi les différents types d'expériences (France, Allemagne, Grande Bretagne) ont été évoqués. L'étape d'implication des Organisations de la Société Civile (OSC) a également fait l'objet d'échanges.

Les cours en ligne du FMI

Les cours disponibles pour les cadres des secteurs public et privé et parfois pour le grand public sont accessibles sur <http://imf.smartcatalogiq.com> et <https://www.edx.org/school/imfx>.

Ces cours comprennent entre autres :

- Fiscal Policy Analysis (FPA)
- Fiscal Sustainability (FS)
- Prudential Asset Classification and Provisioning and the IFRS (PACP)
- Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en mars 2020

BENEFICIAIRE	DOMAINE	TITRE
Niger	Administration douanière	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane
Guinée	Administration douanière	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane
Togo	Administration douanière	Gestion automatisée du risque pour la sélectivité des contrôles
Niger	Administration fiscale	Renforcement des fonctions fiscales clés
Guinée	Administration fiscale	Renforcement des fonctions fiscales clés
Mauritanie	Gestion dépenses publiques	Appui à l'amélioration de la comptabilité de la dette
Guinée	Gestion dépenses publiques	Deuxième mission d'appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement et des crédits de paiements
Mali	Gestion dépenses publiques	Propositions pour renforcer l'efficacité et la performance de la chaîne de la dépense
Guinée	Statistiques du secteur réel	Statistiques de Comptabilité Nationale

Activités à venir

Les principales activités planifiées pour les trois premiers mois de l'année fiscale 2021 qui seront conduites à distance sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

Gestion des dépenses publiques		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Togo	Mission à distance : Appui à la clôture des comptes de l'Etat	Juin 2020
Gestion de la dette et développement des marchés financiers		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Burkina Faso	AT à distance- Gestion des garanties de dette	Juin/juillet 2020
	AT à distance- Développement du marché des titres publics	Juin/juillet 2020
Analyse macro-budgétaire		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Cote d'Ivoire	Renforcer les capacités d'analyse de la conjoncture	Juillet 2020
Guinée	Améliorer le modèle MSEGUI	Juin 2020
Mali	Renforcer les capacités de cadrage macroéconomique et budgétaire	juin 2020
Administration douanière		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane	Juin 2020
Statistiques du secteur réel		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Cote d'Ivoire	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008 rétopolation et comptes financiers	Juillet 2020
Mauritanie	Mise en place du dispositif des CNT (mise en place de la maquette de calcul)	Juin 2020
Mauritanie	Mise en place de l'indice de la production industrielle (IPI) et de l'indice des prix à la production industrielle (IPPI)	Juillet 2020
Administration fiscale		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Bénin	Mission FAD	Juin 2020
Sénégal	Renforcement de l'action de pilotage	juin 2020
Statistiques de finances publiques		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Finalisation et production des versions expérimentales des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire	Juin 2020
Niger	Finalisation et production des versions expérimentales des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire	Juillet 2020
Mauritanie	Finalisation de la table de passage de l'administration publique centrale budgétaire	Juillet 2020

MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



Luxembourg



Allemagne



France



Chine



Norvège



Suisse



Banque Européenne
d'Investissement



AFRITAC, Immeuble BCEAO

Abidjan, Plateau

Côte d'Ivoire

www.afritacouest.org

www.facebook.com/afritacouest

(+225) 20 20 89 87